AMIK

Agence Mamu Innu Kaikusseht

RAPPORT ANNUEL
Avril 2011 - Mars 2012

Page couverture
Photographies : Catherine Béland et Serge Jauvin

TABLE DES MATIÈRES

- MOT DU PRÉSIDENT 1
- MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 2
- DIRECTION GÉNÉRALE 3
- ADMINISTRATION 9
- GESTION DES PÊCHES 10
- RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT 14
- SCIENCE ET ENVIRONNEMENT 18
- FORMATION DU PERSONNEL DE PÊCHE AUTOCHTONE 31
- ANNEXE I REVUE DE PRESSE 33
- ANNEXE II BILAN DES PARTICIPATIONS ET REPRÉSENTATIONS 35

MOT DU PRÉSIDENT

Administrateurs et directeur général de l'AMIK, novembre 2011 © AMIK

C'est toujours une fierté pour moi de présenter le rapport annuel de l'AMIK, puisqu'il reflète le dynamisme non seulement de notre organisme mais aussi de ses sept communautés membres. Fortes de milliers d'années d'histoire et d'expérience, nos communautés entrevoient l'avenir avec espoir et font la promotion d'un développement respectueux du territoire et des valeurs innues. Cette vision transcende les projets réalisés par notre organisme et inspire à la fois notre équipe et nos partenaires.

Malgré cet optimisme, la vie démocratique de l'Agence a été quelque peu perturbée cette année par le retard dans la réception du financement. Des dépenses imprévues sont venues bouleverser encore plus la tenue des rencontres du conseil d'administration. Les démarches actuelles en vue de signer une entente de financement pluriannuelle devraient permettre de régulariser cette situation, en plus de consolider davantage les liens de confiance entre l'AMIK et le ministère de Pêches et Océans Canada (MPO).

Cela dit, les liens unissant l'Agence et ses communautés membres ont, encore cette année, été source d'inspiration et de force pour notre organisme. Je tiens ainsi à souligner l'appui généreux offert à l'AMIK par les représentants des communautés: Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit, Conseil Innu de Pessamit, Conseil de bande Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam, Conseil Innu d'Ekuanitshit, Conseil de la Nation Innu de Nutashkuan, Conseil Innu d'Unamen Shipu et Conseil Innu de Pakua Shipi. Je tiens également à souligner l'apport de la communauté de Mashteuiatsh, qui siège en tant qu'observateur au sein du conseil d'administration.

Merci aux administrateurs siégeant au conseil, et un merci particulier aux membres du comité exécutif, soit le nouveau vice-président, monsieur Norbert Fontaine, et le nouveau secrétaire-trésorier, monsieur Serge Picard, pour leur précieuse collaboration. Je tiens à profiter de l'occasion pour souligner la grande contribution de monsieur Pierre Léonard, qui a cédé son siège de vice-président du comité. Enfin, merci aux employés de l'AMIK, qui travaillent quotidiennement à concrétiser la vision et les valeurs des communautés.

MAJORIC PINETTE
Président du conseil d'administration

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Léo St-Onge, directeur général de l'AMIK (centre), à l'inauguration de Merinov ©Merinov

Le nom de notre organisation, Agence Mamu Innu Kaikusseht, signifie « Ensemble les pêcheurs autochtones ». Encore cette année, c'est cette idée d'ensemble qui a guidé nos actions, parce que nous croyons que les communautés sont à la fois notre raison d'être et notre force.

Nous avons travaillé d'arrache-pied pour multiplier les opportunités de collaboration et de partenariat entre communautés innues et allochtones. Par notre participation à diverses organisations régionales, provinciales, nationales et internationales, nous avons contribué au rayonnement de la culture et des valeurs innues, ainsi qu'à la promotion d'une vision basée non pas sur l'économie mais sur le développement des communautés.

De nombreux projets ont pris leur envol cette année, tant dans le domaine de la recherche et du développement que de la conservation de l'environnement: certification Keshken, évaluations de biomasses, formation de la main-d'œuvre autochtone, etc. Plusieurs autres projets devraient débuter sous peu, notamment la formation des agents des pêches et de conservation autochtones, un projet de conservation du saumon atlantique et la mise en œuvre de la traçabilité des produits de la mer. La diversité de ces projets illustre l'enthousiasme des communautés à s'impliquer dans la définition du Québec de demain. Leur vision d'avenir contribue à permettre un développement respectueux du territoire et des valeurs communautaires.

Par ailleurs, l'AMIK a continué à suivre les événements ayant une importance stratégique pour les communautés. Qu'il soit question d'hydrocarbures dans le golfe, d'allocations de pêche ou de certification des produits de la mer, l'équipe de l'AMIK veille à ce que les intérêts et valeurs des communautés soient pris en compte. L'importance de l'AMIK sur l'échiquier géopolitique est d'ailleurs reconnue par de nombreux partenaires, comme le démontre le nombre important de rencontres politiques tenues dans nos bureaux. Ces rencontres permettent de mettre en valeur l'expertise, les savoir-faire ainsi que la culture des communautés membres, tout en renforçant les liens entre les partenaires.

Or, ces accomplissements ne sont possibles que grâce à la force des communautés qui nous supportent. Je voudrais donc remercier d'abord les chefs et les conseils de bande, qui année après année appuient nos efforts. Je remercie également les coordonnateurs des pêches, qui effectuent avec générosité et vision leur travail d'administrateur. Je souhaiterais enfin remercier mon équipe, qui cette année s'est agrandit, pour le travail immense qu'elle accomplit, toujours avec ouverture, dynamisme et passion. Continuons, ensemble, à faire de l'AMIK un acteur incontournable dans le domaine des pêches et de l'environnement marin!

LÉO ST-ONGE
Directeur général

DIRECTION GÉNÉRALE

VIE DÉMOCRATIQUE ET GESTION

Vie démocratique

Assemblée générale annuelle de l'AMIK, novembre 2011 © AMIK

La vie démocratique de l'AMIK a été quelque peu perturbée en 2011-12 par les retards dans la réception des fonds de fonctionnement et par les coûts élevés de la rencontre multicommunautaire organisée à la demande du MPO. Cette rencontre a été tenue à Essipit en novembre 2011, en présence de deux représentants de chacune des communautés ainsi que du personnel de l'AMIK, pour un total d'environ 20 participants. Le financement prévu au départ pour les rencontres du conseil d'administration a donc servi à assurer la participation équitable des communautés à ces trois jours de réflexion, incluant les frais de déplacements connexes. Dans ce contexte, le conseil d'administration a dû se résoudre à n'organiser qu'une seule rencontre, également tenue en novembre 2011. Cependant, trois rencontres du comité exécutif ont pu être tenues.

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée à Essipit en novembre 2011. Outre l'assemblée générale, le programme de la rencontre incluait une conférence sur l'aquaculture pour les coordonnateurs des pêches et un atelier sur les pêches autochtones. En plus des administrateurs et d'une partie du personnel de l'AMIK, l'événement rassemblait aussi des représentants du MPO, de Transport Canada et d'Environnement Canada.

L'assemblée générale a permis le dépôt et l'approbation du rapport annuel ainsi que des états financiers vérifiés, sans opposition. Elle a également permis d'apporter certains changements au conseil d'administration de l'AMIK. Les trois membres du comité exécutif ont ainsi été désignés afin de représenter les trois secteurs d'intervention de l'Agence, soit la Haute, la Moyenne et la Basse-Côte-Nord.

Voici la liste des administrateurs pour 2011-12, ainsi que leur rôle au sein du conseil:

- Majoric Pinette (président), Conseil des Innus de Pessamit;
- Yves Bernier, Conseil des Innus d'Ekuanitshit;
- Norbert Fontaine (vice-président), Conseil de bande Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM);
- Serge Picard (secrétaire-trésorier), Conseil des Innus de Pakua Shipi;
- Bernard Mark, Conseil des Innus d'Unamen Shipu;
- Pierre Wapistan, Conseil de la Nation innu de Nutashkuan;
- Pierre Léonard, Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit.

Gestion

Au plan de la gestion interne de l'AMIK, de nombreuses rencontres de suivi ont été tenues avec le personnel de l'agence. Ces rencontres avaient pour but d'effectuer le suivi des projets et de faciliter de développement de nouveaux projets. Des rencontres individuelles avec les employés ont également été organisées au besoin. Enfin, les employés ont complété des rapports mensuels, permettant d'assurer la mise en œuvre des projets et l'atteinte des objectifs de l'AMIK.

DIRECTION GÉNÉRALE (suite)

COMMUNICATIONS, REPRÉSENTATIONS, IMPLICATIONS ET PARTENARIATS

Communications

Une nouvelle stratégie de communications a été élaborée cette année, en collaboration avec les employés et les membres de l'AMIK. La stratégie vise à atteindre quatre objectifs spécifiques:

1. Partager adéquatement l'information aux membres de l'AMIK;
2. Améliorer le transfert d'information et la visibilité de l'AMIK auprès des partenaires actuels et potentiels;
3. Faire connaître au public des communautés innues et allochtones les réalisations de l'AMIK;
4. Améliorer la visibilité de l'AMIK auprès des représentants gouvernementaux.

Ces objectifs visent donc quatre publics cibles, soit les membres, les partenaires actuels et potentiels, le grand public et les décideurs. Afin d'atteindre ces quatre objectifs, quatorze mesures ont été proposées, notamment la mise à jour du site web de l'AMIK, la rédaction d'une infolettre trimestrielle à l'intention des partenaires, la création d'un kiosque et la mise sur pied d'un système d'envoi courriel plus efficace. Par ailleurs, par souci de transparence, les rapports et documents produits par l'AMIK seront dorénavant disponibles sur le site web. Il est à noter que la stratégie spécifie la fréquence de mise en œuvre et la ou les personnes responsables de l'application de chacune des mesures.

Représentations

Au plan politique, le directeur général a rencontré en cours d'année de nombreux représentants gouvernementaux, issus tant du fédéral que du provincial. De manière générale, ces rencontres avaient pour but de faire connaître et d'assurer la protection des intérêts des communautés membres de l'AMIK, dans ses domaines d'intervention respectifs.

Parmi ces rencontres, il faut mentionner celles tenues avec des représentants, notamment plusieurs sous-ministres, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ces rencontres ont permis d'identifier des mesures pour améliorer le soutien offert à l'AMIK et à ses communautés membres dans la mise en œuvre de projets de recherche et développement. Le ministre du MAPAQ, monsieur Pierre Corbeil, a également rendu une visite de courtoisie à l'AMIK, où il a notamment été question du développement de la certification des produits de la mer autochtones. Ces rencontres ont permis à l'AMIK de présenter les enjeux des membres en lien avec le développement du secteur des pêches autochtones, et de faire valoir à la fois l'expertise et les potentialités d'affaires de l'AMIK.

Une rencontre a aussi été organisée avec le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), monsieur Sam Hamad. La rencontre a permis à la direction générale d'aborder la question du financement des projets de recherche et développement de l'AMIK et de ses communautés membres, ainsi que de l'implication des communautés autochtones au sein des comités de créneaux d'excellence ACCORD.

Le député adéquiste Gérard Deltell a aussi rendu visite à l'AMIK, afin de s'informer des différents enjeux en lien avec les pêches autochtones au Québec. Le gestionnaire des pêches a réalisé une courte présentation pour exposer la mission et les principales activités de l'Agence.

DIRECTION GÉNÉRALE (suite)

Au niveau fédéral, la direction générale a rencontré divers représentants du MPO afin d'assurer le suivi des dossiers de gestion des pêches, ainsi que le sous-ministre à l'exportation de Développement économique Canada (DEC), afin de discuter des projets de développement des communautés membres.

Au niveau des représentants des Premières Nations, la direction générale a assuré le suivi des dossiers de l'AMIK avec les chefs des communautés membres, par le biais de rencontres téléphoniques. Le directeur général a également participé aux rencontres de l'Assemblée des Premières Nations du Canada (APN), en tant que représentant technique pour le secteur des pêches et de la transformation des produits de la mer. Il y a notamment fait une présentation sur les opportunités présentées par le marché européen, dans le cadre de la commercialisation des produits de la mer autochtones.

Implications et partenariats

Afin de maintenir et de développer de nouveaux partenariats, le directeur général de l'AMIK s'est impliqué au sein de diverses organisations. Il siège notamment au conseil d'administration du créneau d'excellence ACCORD Ressources, sciences et technologies marines, à titre de trésorier. La mission du créneau est de mobiliser et rassembler les acteurs régionaux autour d'une vision d'avenir et de favoriser la mise en œuvre de projets innovateurs et compétitifs pour améliorer les mécanismes de soutien à l'entreprise tout en assurant un développement durable. Quatre filières sont ainsi visées par le créneau, soit l'aquaculture, les biotechnologies marines, la capture et la transformation, ainsi que les technologies marines.

Par le biais de son implication, le directeur général facilite le développement de projets novateurs et l'identification de potentialités d'affaires pour les communautés membres. À titre d'exemple, deux projets de l'AMIK ont été financés par le créneau ACCORD cette année, soit l'évaluation de la biomasse en buccin au nord-ouest de l'île d'Anticosti et l'évaluation de la biomasse algale sur la côte nord du Saint-Laurent entre Tadoussac et Havre-Saint-Pierre. Ces projets, dont la deuxième phase aura lieu en 2012-13, sont réalisés en partenariat avec des entreprises autochtones et allochtones de la région. Un troisième projet sera réalisé à l'été 2012, soit l'évaluation d'une nouvelle technique pour éviscérer le pétoncle. Cette nouvelle méthode sera testée à l'usine Shipek d'Ekuanitshit.

Le directeur général s'implique également au conseil d'administration de Merinov, le Centre d'innovations de l'aquaculture et des pêches du Québec, à titre de vice-président. Il a donc participé aux rencontres entre l'AMIK et Merinov, qui ont porté sur les possibilités de développer des projets conjoints, notamment dans les domaines de l'aquaculture et des technologies marines. Un projet de navire aux performances énergétiques et sécuritaires améliorées est entre autres sur la planche à dessin. Par ailleurs, l'AMIK a appuyé Merinov dans sa démarche d'obtention d'une chaire industrielle de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) sur les macroalgues marines.

DIRECTION GÉNÉRALE (suite)

Le directeur général lors de la rencontre du MPO à Moncton, février 2012

Au niveau des Premières Nations, le directeur général est le représentant technique de l'Assemblée des Premières Nations dans le domaine des pêches et de la transformation des produits de la mer. Il participe donc aux rencontres du Fisheries Working Group, qui se tiennent de 5 à 6 fois par an. À la demande des chefs innus, il a par ailleurs représenté la Nation Innu lors de la consultation sur la révision de la Loi sur les pêches, tenue par le MPO à Moncton en février 2012. L'AMIK y a présenté un mémoire, à titre de représentant des chefs innus.

Le directeur général a également participé à l'assemblée générale annuelle du Conseil canadien des pêcheurs professionnels (CCPP), où il a eu l'occasion de créer ou de maintenir de nombreux contacts dans le domaine des pêches, en plus de présenter les enjeux propres aux pêches autochtones. Enfin, l'AMIK est devenue membre de la Fédération québécoise du saumon atlantique, dans la foulée du développement de son projet de conservation du saumon par la valorisation des connaissances traditionnelles autochtones (voir la section Projets environnementaux).

POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES

Partenariats et rencontres commerciales

Le directeur général a mené de front plusieurs dossiers à teneur économique, dans le but de multiplier les occasions d'affaires des communautés membres dans le domaine des pêches et de la transformation des produits de la mer.

Dans le cadre du projet de marque de certification autochtone Keshken, le directeur général a participé à plusieurs rencontres de promotion ou de développement, tant au Québec qu'à l'international. Il a notamment participé à une rencontre à Paris, où il a été question de développer une appellation pour le pétoncle de la Minganie, afin de faciliter la mise en marché du pétoncle pêché par la communauté d'Ekuanitshit. Une rencontre a également été organisée à Montréal avec les représentants de la certification kasher, afin de s'assurer que le cahier de charges des produits Keshken pourrait également convenir aux acheteurs de ce marché.

Enfin, le directeur général a participé à deux autres rencontres commerciales, dans le but de faire connaître les produits de la mer autochtones, soit le Brussels Seafood Show, tenu à Bruxelles en mai 2011, ainsi qu'une rencontre à Olympia, dans l'état de Washington, avec les représentants des casinos autochtones aux États-Unis. Ces deux rencontres ont contribué à établir des liens avec des partenaires d'affaires potentiels et à mieux cibler les besoins des marchés visés par les communautés pour la vente de leurs produits.

DIRECTION GÉNÉRALE (suite)

Au plan du développement, le directeur général a continué les démarches en vue d'acquérir un bateau pour faire une pêche hauturière au départ de St-Pierre-et-Miquelon. Des rencontres ont ainsi été tenues avec les autorités de l'île française afin d'étudier la possibilité d'utiliser les avantages fiscaux de l'île (Gateway) pour commercialiser des produits canadiens de la pêche en Europe. Une entente de collaboration a été établie entre les organisations. Un des résultats escomptés est d'augmenter la compétitivité des exportateurs autochtones de fruits de mer en épargnant sur les frais douaniers. Il a par ailleurs participé à deux rencontres et continue les démarches de négociation en vue d'obtenir des permis de pêche hauturière pour les pêcheurs autochtones. Ces démarches l'ont également amené à s'impliquer au niveau de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO).

Mye commune © MPO

Le directeur général a également été impliqué dans les démarches de la communauté de Pessamit qui souhaite diversifier ses activités en transformant la mye. Un projet d'usine d'écaillage de la mye est en cours, en vue de produire des myes congelées mais aussi frites et transformées. Un second projet de développement concerne la transformation à Pessamit du lait d'une ferme voisine en fromage. Le directeur général et la chargée de projet en recherche et développement, Annie Gallant, ont ainsi offert un support technique et effectué diverses recherches d'information pour la communauté dans ce dossier, en plus de faciliter les contacts avec le MAPAQ.

Crabe des neiges
© Serge Jauvin

Du côté des communautés de Pakua Shipi et d'Unamen Shipu, le directeur général s'est encore cette année impliqué auprès des communautés de la Basse-Côte-Nord qui souhaitent mettre sur pied une usine de transformation du crabe des neiges et de la crevette nordique. Principalement à l'été 2011, il a donc été appelé à répondre à diverses demandes d'information de la part des communautés, à participer à des évaluations d'opportunité, en plus de faciliter les contacts avec le MAPAQ et le MPO.

Crevettes nordiques © AMIK

Le directeur général a aussi travaillé avec la communauté de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM), dans le but de standardiser la cuisson de la crevette nordique réalisée à bord des navires innus. Le MAPAQ souhaitant éliminer cette méthode à bord des bateaux d'ITUM, le directeur est également intervenu auprès du MAPAQ pour conserver le permis de cuire à bord. Cette démarche a été fructueuse, puisque la communauté a pu garder son permis, permettant ainsi aux produits de la mer innus de continuer à se démarquer. Enfin, l'AMIK a commencé les démarches de négociation en vue d'acheter des cuiseurs d'origine danoise afin de mieux équiper les bateaux réalisant la cuisson à bord.

DIRECTION GÉNÉRALE (suite)

PROJET D'AGENT DES PÊCHES ET DE CONSERVATION AUTOCHTONES

Le projet d'agents des pêches et de conservation autochtones a fait l'objet cette année d'une présentation au comité exécutif de l'AMIK. La présentation, réalisée par le directeur général, visait à mettre les administrateurs au courant des développements et de l'état des enjeux en lien avec le projet.

Ce projet, dont le financement sera assuré conjointement par le MPO et par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), en est à l'étape d'engager du personnel pour planifier la gestion des activités de formation. La formation, inspirée du modèle utilisé au Nunavut, sera donnée à Sept-Îles et comprendra des formations données par le MPO, par le MRNF ainsi que par des aînés des communautés membres de l'AMIK.

Bateau des agents des pêches © MPO

ADMINISTRATION

Shanda St-Onge, réceptionniste de l'AMIK © AMIK

L'accueil et la réception des visiteurs ont été encore cette année assurés par madame Shanda St-Onge. Son mandat consiste à accueillir les visiteurs, à répondre à leurs interrogations et à assurer le lien avec le reste des membres de l'équipe. Elle répond également aux appels, en plus de distribuer et de classer le courrier.

Outre ses tâches immédiates de réceptionniste, elle s'implique dans la gestion des comptes de dépenses en lien avec les déplacements et assiste le comptable dans l'impression et la distribution des chèques. Elle est aussi responsable de tenir l'inventaire des fournitures de bureau et des produits d'usage courant, en plus d'effectuer l'entretien des locaux de l'AMIK.

À ce titre, elle a participé aux formations offertes par l'Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières dans le cadre du Défi Écoentreprise, formations qui étaient en lien avec la gestion des matières résiduelles et l'économie de papier. Elle a aussi reçu une formation de la part du fournisseur pour opérer la nouvelle imprimante.

Depuis le départ en août 2011 de l'adjointe administrative, madame Nancy Ritchie, elle a également commencé à prendre les minutes et à rédiger les procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif. Suite à la mise à niveau du site web de l'AMIK, elle sera également appelée à assurer la mise à jour du site, en collaboration avec les autres membres du personnel.

Madame Ritchie a fait partie du personnel de l'AMIK entre les mois d'avril et août 2011, à titre d'adjointe administrative. Durant cette période, elle a contribué au bon fonctionnement des activités internes de l'AMIK en tenant l'agenda du directeur général, en vérifiant la rédaction des rapports mensuels par les membres de l'équipe et en contribuant à la logistique du bureau, soit l'entretien et les achats. L'AMIK profite de l'occasion pour la remercier de son travail, qui fut très apprécié.

GESTION DES PÊCHES

Activités de pêche

Encore cette année, le gestionnaire des pêches, monsieur Serge Langelier, a assuré le suivi des activités de pêche avec les coordonnateurs des communautés, tant avant, pendant, qu'après la tenue des activités.

Quai de Baie-Johan-Beetz © MPO

Parmi les nouveautés cette année, il est important de mentionner le choix d'un nouveau port de débarquement pour les bateaux de pêche. En effet, le gestionnaire a dû faire des démarches auprès de Transport Canada et de RES-MAR pour faire désigner Baie-Johan-Beetz comme port de débarquement. Il a également dû assurer le lien avec l'usine et trouver des employés pour le port. Cela dit, le choix s'est avéré justifié, notamment par l'aide apportée par la population du village lors d'une tempête qui menaçait d'emporter un des navires. Des liens forts ont été tissés entre les pêcheurs et la population, qui a été remerciée par une fête de fin de saison.

Par ailleurs, des démarches ont été effectuées avant le début de la saison auprès de l'entreprise qui fournit les observateurs en mer, afin de s'assurer que les communautés qui le souhaitent puissent payer les frais d'observation sous forme de mensualités. Le gestionnaire a aussi supervisé les réparations au gouvernail du navire Rêve-de-Pierre, ainsi que les tests de stabilité requis par Transport Canada pour deux des navires de l'AMIK.

Pêche au crabe des neiges © Serge Jauvin

Pendant la saison de pêche, qui a démarré en avril, le gestionnaire des pêches, avec les coordonnateurs des communautés membres, a assuré le suivi des opérations quotidiennes des pêches au crabe et à la crevette. Il y a eu des échanges quotidiens au sujet des débarquements, des conditions météorologiques, du respect des quotas et de l'entretien de l'équipement. Le gestionnaire a aussi été impliqué dans la juste attribution des parts de quotas, afin d'assurer un rendement optimal des pêcheries. Il a également contribué à gérer un conflit entre un pêcheur allochtone et les pêcheurs innus, concernant leurs zones de pêche respectives et la position de certains casiers de pêche.

À la fin de la saison, un bilan rigoureux des trois bateaux de l'AMIK a été complété et les réparations nécessaires ont été effectuées.

Administration et communications aux membres

Le gestionnaire des pêches a assuré une veille stratégique des dossiers d'intérêt en lien avec les pêches autochtones et réalisé en continu le suivi avec les coordonnateurs des pêches des communautés membres.

Les moyens utilisés étaient principalement les courriers électroniques, les appels téléphoniques et les visites sur le terrain. En moyenne, le gestionnaire a fait parvenir environ 10 courriels par mois aux coordonnateurs. Les courriels envoyés se divisaient en trois catégories: gestion, administration et information générale.

GESTION DES PÊCHES (suite)

Les courriels présentent une information synthétisée qui permet aux coordonnateurs de s'informer rapidement des principaux développements du secteur et de prendre des décisions plus efficaces. Ces derniers ont d'ailleurs exprimé leur appréciation de cette méthode de communication lors de la dernière assemblée générale de l'AMIK. Enfin, lorsqu'ils ont eu besoin d'informations supplémentaires, des suivis téléphoniques ont été immédiatement effectués et des visites ont été prévues au besoin.

Au plan administratif, le gestionnaire a assisté à la rencontre du conseil d'administration de l'AMIK ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle. Au mois de mai 2011, il a aussi rencontré un représentant du MPO, pour effectuer avec lui le suivi des dossiers de pêche.

REPRÉSENTATIONS, PARTENARIATS ET FORMATIONS

Comités consultatifs gouvernementaux et revues des pairs

Cette année, le gestionnaire des pêches a pris part à des rencontres des comités consultatifs suivants:

- Comité consultatif sur le crabe des neiges (MPO);
- Comité consultatif sur la mactre de Stimpson (MPO);
- Comité consultatif sur le buccin commun (MPO);
- Comité consultatif sur le flétan du Groenland (turbot) (MPO);
- Comité consultatif de la marine marchande du Canada (Transport Canada);
- Comité consultatif sur la crevette nordique (MPO).

Au plan des revues des pairs, M. Guy Vigneault, assistant du coordonnateur de la communauté d'Ekuanitshit, a été désigné par l'AMIK pour assister à la revue des pairs sur le crabe des neiges qui s'est tenue en février 2012 à l'Institut-Maurice-Lamontagne.

Au plan politique, le gestionnaire des pêches a participé à deux des rencontres tenues aux bureaux de l'AMIK en cours d'année. Lors de la visite du député adéquiste Gérard Deltell, le gestionnaire des pêches a réalisé une courte présentation pour exposer la mission et les principales activités de l'Agence. Par la suite, il a également présenté différents enjeux en lien avec les pêches autochtones lors de la visite du ministre du MAPAQ, monsieur Pierre Corbeil. Ces rencontres ont permis de présenter les enjeux des membres en lien avec le développement du secteur des pêches autochtones et de faire valoir à la fois l'expertise et les potentialités d'affaires de l'AMIK et de ses communautés membres.

Enfin, le gestionnaire des pêches a participé à une consultation concernant l'École nationale des pêches de Grande-Rivière. L'objectif de la consultation était d'identifier les obstacles et les lacunes dans la mise en œuvre des activités de l'école. L'AMIK y a notamment partagé ses expériences lors de la formation du personnel de pêche autochtone.

GESTION DES PÊCHES (suite)

Associations professionnelles

Le gestionnaire des pêches a représenté l'AMIK et ses membres lors de rencontres de diverses associations professionnelles en lien avec le domaine des pêches.

Serge Langelier au conseil d'administration du CCPP (premier rang, deuxième à partir de la gauche) © CCPP

Il a notamment siégé au conseil d'administration du Conseil canadien des pêcheurs professionnels (CCPP). À ce titre, il a participé à trois rencontres du conseil d'administration, ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue en février 2012 à Vancouver. À cette occasion, il a animé un atelier sur la sécurité maritime et les ressources humaines. Il a également su maintenir et diversifier les contacts professionnels de l'AMIK, en rencontrant de nombreux intervenants du milieu.

L'AMIK a aussi été invitée à participer à l'assemblée générale annuelle de l'Alliance des pêcheurs professionnels du Québec (APPQ), dans le but de renforcer les liens entre ces deux organisations et d'identifier des possibilités de partenariats mutuellement bénéfiques. Le gestionnaire des pêches a de plus agit comme personne-ressource pour le Regroupement des pêcheurs professionnels de la Haute et de la Moyenne-Côte-Nord (RPPHMCN). À ce titre, il a assuré le lien entre l'AMIK et le Regroupement, en plus de s'impliquer dans la tenue des rencontres du conseil d'administration et de l'assemblée générale annuelle. La participation du gestionnaire à ces activités a permis d'augmenter la visibilité de l'AMIK et de faciliter la collaboration de avec les organisations de pêcheurs de la région.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES PÊCHES MARITIMES

Nouveauté cette année, le gestionnaire des pêches a cessé de siéger comme administrateur au Comité sectoriel de main d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM). Cependant, il a continué d'assurer le suivi entre l'organisation et les membres de l'AMIK, notamment au sujet des formations en ressources humaines pour les pêcheurs autochtones. Il a aussi participé en février 2012 à une rencontre avec le CSMOPM, ainsi qu'à une formation en gestion des ressources humaines donnée par l'organisme. Il est à noter que les coordonnateurs des pêches de trois communautés membres y ont participé, soit ceux d'Ekuanitshit, d'Unamen Shipu et d'ITUM. Des représentants d'UMEK ont aussi bénéficié de la formation. Deux autres employées de l'AMIK y ont aussi participé, mesdames Annie Gallant et Soazig Le Breton.

Partenariats en recherche et développement

Encore cette année, le gestionnaire des pêches a été très impliqué dans divers dossiers de recherche et développement en lien avec le secteur des pêches.

Ainsi, le gestionnaire des pêches a participé aux rencontres du comité directeur du Créneau d'excellence ACCORD Ressources, sciences et technologies marines. Il a également contribué au développement de projets innovateurs dans le cadre de la filière Capture et transformation.

AMIK Agence Mamu Innu Kaikusseth

GESTION DES PÊCHES (suite)

Le gestionnaire des pêches a aussi participé aux pourparlers avec Merinov, le Centre d'innovations de l'aquaculture et des pêches du Québec. Les rencontres ont porté sur les possibilités de développer des projets conjoints, notamment dans les domaines de l'aquaculture et des technologies marines. Un projet de navire aux performances énergétiques et sécuritaires améliorées est entre autres sur la planche à dessin.

Le gestionnaire des pêches a par ailleurs participé aux rencontres du Réseau canadien de recherche sur la pêche (RCRP). Le Réseau représente une collaboration unique entre des chercheurs universitaires, l'industrie des pêches et des chercheurs et gestionnaires gouvernementaux de partout au pays. Le réseau compte 33 chercheurs provenant de 13 universités qui travaillent étroitement avec un grand nombre de collaborateurs de l'industrie canadienne des pêches, du MPO et de ministères provinciaux. Les principaux objectifs de recherche du Réseau sont:

- Combler le manque d'information concernant les pêches commerciales importantes et améliorer l'utilisation des données de l'industrie dans les activités d'évaluation et de gestion;
- Accroître la durabilité des pêches sur le plan écologique tout en garantissant l'efficacité opérationnelle;
- Améliorer le fondement de l'approche écosystémique de la gestion des pêches.

Le gestionnaire a ainsi participé aux rencontres en lien avec le projet de réduction des impacts de la pêche sur les fonds marins. Le but du projet est de développer des engins de pêche aux impacts environnementaux limités, mais dont l'efficacité de capture est maintenue.

Enfin, le gestionnaire s'est impliqué dans la mise en œuvre du projet de simulateur de stabilité pour les navires de pêche (Fishing vessel stability simulator) du Fisheries and Marine Institute de l'Université Memorial de Terre-Neuve. Le simulateur a ainsi été testé en novembre 2011 par des pêcheurs québécois, qui ont confirmé que ce dernier est un outil très utile pour apprendre à mieux gérer les cargaisons et accroître la sécurité à bord des navires de pêche. Cependant, des efforts devront être déployés au plan de la traduction pour rendre le logiciel totalement adapté aux besoins des pêcheurs francophones.

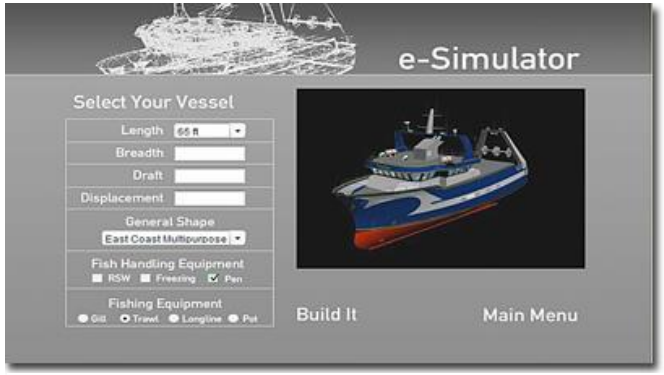

Exemple d'interface proposée par le logiciel © Université Memorial

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

PROJET DE CERTIFICATION KESHKEN

Annie Gallant, chargée de projet en recherche et développement © AMIK

Le projet de certification autochtone Keshken a connu cette année un nouvel élan, avec l'entrée en poste de madame Annie Gallant, chargée de projet en recherche et développement. Elle s'est vu confier la mission de compléter la réflexion et de débuter la mise en œuvre de la certification, en collaboration avec les employés et les membres de l'AMIK. Pour résumer brièvement, l'idée d'identifier les produits autochtones par un label émane d'un besoin de les distinguer parmi l'offre de produits marins, sur un marché caractérisé par une concurrence féroce, ainsi que par les besoins spécifiques du consommateur.

Ainsi, la certification KESHKEN sera un outil de référence irréprochable qui servira à distinguer les produits de la mer autochtones dans l'océan des produits alimentaires. La certification sera basée sur une série de critères environnementaux, sociaux, économiques, culturels et évidemment de sécurité alimentaire, critères qui seront précisés dans le cahier de charges de la certification. L'inclusion de critères environnementaux reflète les valeurs des autochtones, qui cherchent à entretenir une relation d'équilibre et de respect avec leur environnement. Ils répondent également aux préoccupations éthiques du consommateur, ainsi qu'aux demandes du marché. La certification devient ainsi un bel outil pour faire valoir les valeurs et les principes importants à la fois pour les autochtones et pour les consommateurs.

Le projet de certification autochtone KESHKEN comporte les objectifs suivants:

- Faciliter l'identification des produits de la mer autochtones, et préciser le caractère distinctif du produit, notamment en ce qui a trait aux pêcheries communautaires.
- Permettre aux entreprises autochtones de valoriser les caractères distinctifs de leurs produits afin d'avoir un impact significatif sur leur mise en marché et favoriser ainsi le développement communautaire.
- Mettre à l'avant-plan les critères environnementaux de KESHKEN, dans le but de répondre aux préoccupations éthiques des consommateurs.

En plus de ces objectifs généraux, le projet comporte également les objectifs de communication suivants:

- Créer une nouvelle image de marque pour les produits de la mer autochtones avec la certification KESHKEN;
- Se différencier parmi l'éventail de produits de la mer sur le marché;
- S'adapter aux besoins et aux attentes de la clientèle cible;
- Réaliser un plan stratégique marketing afin de bien positionner la marque KESHKEN, dans un premier temps au Québec, et dans un deuxième temps, sur le marché d'exportation européen et/ou états-unien (casinos);
- Réactualiser le site web de l'AMIK et créer un site web dynamique pour KESHKEN.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (suite)

Afin d'atteindre ces objectifs, plusieurs étapes clés ont été réalisées entre octobre 2011 et mars 2012. Des rencontres de planification ont été tenues, afin de recueillir les idées des membres et du personnel de l'AMIK. Par la suite, une planification des principales étapes du projet a été élaborée par Annie Gallant, responsable de la mise en œuvre de Keshken. Elle a également rencontré ou contacté les principaux bailleurs de fonds sollicités dans ce dossier. Ensuite, une revue de littérature exhaustive a été menée, incluant notamment une consultation d'experts en certification du Québec et de l'étranger.

Au plan de la réalisation, le projet comporte quatre composantes principales, soit l'outil de traçabilité, le cahier de charges de la certification, le plan stratégique marketing et la mise sur pied d'un site web. Des documents d'appels d'offres ont été rédigés pour chacune de ces composantes et diverses soumissions ont été reçues. Après analyse, les services de deux consultants ont été retenus pour l'élaboration du cahier de charges de la certification. Un organisme a également été identifié pour développer l'outil de traçabilité, ainsi que pour la plateforme web. La réception des soumissions se poursuit pour les volets qui concernent le plan stratégique marketing et le site web.

Par ailleurs, une rencontre a été organisée afin de présenter l'état d'avancement du projet au conseil exécutif de l'AMIK et les commentaires ont été pris en compte pour décider des étapes à venir.

Pour l'année 2012-13, les objectifs dans le cadre de ce projet sont:

- Développer l'outil de traçabilité et le tester sur la pêcherie de pétoncles d'Ekuanitshit;
- Rédiger et valider le cahier de charges de la certification;
- Compléter le processus d'appel d'offres pour le plan stratégique marketing et recevoir le plan terminé;
- Commencer la mise en œuvre du plan stratégique marketing;
- Développer le site web de Keshken.

Financement confirmé: AMIK
Financement sollicité: MAPAQ, MDEIE
Contributions en services: AMIK, Ecotrust Canada
Chargée de projet: Annie Gallant
Échéancier: Octobre 2011 à 2013

ÉVALUATION DE LA BIOMASSE EN BUCCIN AU NORD-OUEST DE L'ÎLE D'ANTICOSTI

Claire Pédrot, stagiaire de l'OFQJ, lors de la cueillette de données © AMIK

Le buccin est exploité commercialement depuis 1984 dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Toutefois, certaines zones sont peu ou pas exploitées, dont la zone 9 qui couvre le nord de l'île d'Anticosti. Afin de mieux connaître les possibilités d'exploitation commerciale du buccin dans cette zone, un projet de pêche exploratoire a été proposé par l'Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK) et les Pêcheries Shipek, en collaboration avec le MPO.

L'objectif principal du projet était de vérifier l'abondance du buccin commun (*Buccinum undatum*) dans le secteur nord de l'île d'Anticosti (zone de pêche 9). De plus, cette pêche exploratoire a permis d'évaluer la structure démographique de la population de buccin et de connaître les espèces associées à cette pêche dans ce secteur.

L'équipe de l'AMIK a réalisé l'échantillonnage à l'été 2011, à bord d'un bateau des Pêcheries SHIPEK. Le protocole utilisé a été élaboré par le MPO et est détaillé dans le rapport final du projet, disponible auprès de l'AMIK. Au plan des résultats, les rendements moyens obtenus pour les buccins de taille légale ont été bien en deçà de ceux obtenus lors de la pêche commerciale dans les zones de pêche de la Moyenne-Côte-Nord (zones 4 à 6). Le sex-ratio était légèrement en faveur des femelles et 20 taxons ont été observés en association avec le buccin.

Financement: Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et Pêcheries SHIPEK
Contributions en services: Institut-Maurice-Lamontagne, Pêcheries SHIPEK
Chargée de projet: Soazig Le Breton
Stagiaire de l'OFQJ: Claire Pédrot
Échéancier: Juin et juillet 2011

ÉVALUATION DE LA BIOMASSE ALGALE SUR LA CÔTE NORD DU ST-LAURENT ENTRE TADOUSSAC ET HAVRE-ST-PIERRE

L'objectif premier du projet était d'étudier la diversité et l'abondance des fucacées (*Ascophyllum nodosum, Fucus distichus vesiculosus* et *Fucus distichus evanescens*) sur le littoral rocheux de la zone d'étude, afin de déterminer le potentiel d'exploitation de la ressource par des récoltes sélectives.

Le projet a comporté plusieurs étapes: revue de littérature et consultation des experts, analyse comparative des méthodes d'identification des sites, validation des sites pré-identifiés, échantillonnage, puis analyse et diffusion des données recueillies.

Les étapes pré-terrain ont été réalisées entre mai et juillet 2011. La validation et la première phase d'échantillonnage des sites ont été entreprises entre août et septembre 2011. L'échantillonnage a été fait selon un protocole établi par madame Louise Gendron, spécialiste des algues marines à l'Institut-Maurice-Lamontagne (MPO).

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (suite)

L'échantillonnage de chaque site d'étude comportait l'établissement d'un quadrillage, composé de transects suivant le quadrillage géographique (latitudes ou longitudes) le plus perpendiculaire à la côte possible, et espacés de 300 à 500 m. Des quadras de végétation de 1 m^2 ont ensuite été établis le long des transects et espacés de 50 m les uns des autres. Pour chaque quadra, plusieurs informations étaient notées: type de substrats et pourcentages de recouvrement, espèces présentes (fauniques et floristiques), nombre et poids des fucacées. En tout, le projet impliquera l'échantillonnage d'au moins 9 sites, sur les 12 sites identifiés dans le cadre du projet.

L'échantillonnage se poursuivra de juillet à septembre 2012. Le rapport final devrait être disponible pour consultation en décembre 2012.

Financement: MDEIE, MAPAQ, AMIK
Contributions en services: AMIK et Algoa
Chargées de projet: Catherine Béland et Véronique Nadeau
Assistants de terrain: Dany Sénéchal et Christopher La Rochelle (Algoa)
Stagiaire de l'OFQJ: Claire Pédrot
Échéancier: Mai 2011 à décembre 2012

Catherine Béland, chargée de projet, lors de la cueillette de données © AMIK

PROJETS SCIENTFIQUES

Suivi des zosteraies et de la biodiversité des poissons à l'embouchure de la rivière Romaine et dans la baie des Sept Îles

Cette étude, réalisée en collaboration avec les communautés d'Ekuanitshit et de Uashat mak Mani-Utenam, visait deux herbiers de zostère marine situés à proximité des communautés. Le premier herbier est situé à l'embouchure de la rivière Romaine, près de la communauté d'Ekuanitshit. Le deuxième herbier est situé dans la baie des Sept Îles, à l'embouchure du ruisseau Clet.

Assistant de terrain innu mesurant la zostère ©AMIK

Un protocole d'échantillonnage élaboré par le MPO dans le cadre du projet de suivi de la zostère (Réseau zostère) a été utilisé. En plus de mobiliser et de sensibiliser les communautés côtières, ce type de réseau permet de recueillir des données simultanément à plus d'un endroit sur un grand territoire durant la saison. En réalisant un suivi annuel et en intégrant les savoirs locaux et traditionnels, le réseau contribue au développement d'une connaissance globale du Saint-Laurent marin.

Sur le terrain, l'équipe de l'AMIK et trois assistants innus ont travaillé, en juin et en septembre 2011, à la caractérisation des herbiers de zostère. Chaque campagne d'échantillonnage s'échelonnait sur 4 jours et comprenait plusieurs relevés: description générale de l'herbier (densité et croissance), mesures physico-chimiques (température, salinité et oxygène) et inventaire des poissons. Pour ce qui est de l'inventaire des poissons, un verveux était posé dans les herbiers durant 3 jours (6 cycles de marées) et trois coups de senne étaient réalisés durant chaque période d'échantillonnage. Chaque poisson capturé était identifié et 30 poissons par espèce étaient mesurés au millimètre près. Des espèces en péril (anguille d'Amérique et/ou morue franche) ont été trouvées dans chacun des 2 herbiers. Pour avoir accès aux résultats ou pour plus de détails sur le projet, veuillez consulter le rapport final disponible auprès de l'AMIK.

Financement: AMIK, Centre d'expertise sur l'hydroélectricité et ses impacts sur le poisson et l'habitat du poisson, Port Sept-Îles
Contributions en services: Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles, Aluminerie Alouette, MPO
Chargées de projet: Soazig Le Breton et Véronique Nadeau
Stagiaire de l'OFQJ: Claire Pédrot
Échéancier: Juin 2011 à janvier 2012

Évaluation de la récolte des oiseaux migrateurs par les communautés innues de la Côte-Nord

L'équipe de l'AMIK a visité sept communautés innues et rencontré une centaine de chasseurs à l'hiver 2012, dans le cadre du projet «Collecte d'informations sur la récolte d'oiseaux migrateurs (outardes, canards) dans les communautés innues de la Côte-Nord». Ce projet scientifique prévu sur deux ans fait suite à une étude de faisabilité effectuée par l'AMIK à l'hiver 2011 pour le Service canadien de la faune (SCF).

SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (suite)

L'objectif du projet est d'améliorer les connaissances sur la faune aviaire, en collectant des informations sur les oiseaux migrateurs après des chasseurs de sept communautés innues, soit Essipit, Pessamit, Uashat mak Mani-Utenam, Ekuanitshit, Nutashkuan, Unamen Shipu et Pakua Shipi.

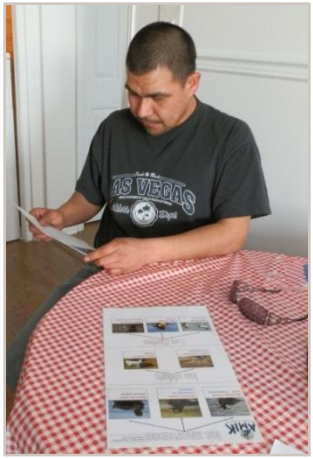

Chasseur innu identifiant les espèces chassées © AMIK

Les chasseurs des communautés ont été invités à répondre à un questionnaire, portant sur les espèces chassées au printemps et à l'automne 2011, sur les changements observés durant la chasse (dates d'arrivée des espèces, espèces observées) ainsi que sur deux espèces en péril, soit le garrot d'Islande et l'arlequin plongeur.

Dans le cadre du projet, un traducteur innu a été embauché pendant cinq semaines et trois assistants de terrain ont été formés. Les résultats de cette première année sont prometteurs, surtout grâce aux chasseurs qui ont été nombreux et fiers de participer au projet. Le rapport final sera produit en 2013 et transmis à toutes les communautés participantes. Il regroupera l'ensemble des informations collectées et soulignera l'importance de cette chasse de subsistance pour les communautés autochtones.

Financement: Service canadien de la faune
Contributions en services: AMIK, conseils de bande des communautés visitées
Chargée de projet: Claire Pédrot
Interprète: Grégoire Canapé
Assistant de terrain: Shikuan Vollant
Échéancier: Février 2012 à décembre 2013

PROJET ENVIRONNEMENTAL EN COURS

Réalisation d'un livre de contes et légendes innus sur les espèces en péril

Par ce projet, l'AMIK souhaitait concevoir un livre de contes, d'histoires ou de légendes innues illustrant l'attachement des Innus à la protection de la Terre-Mère, un livre qui véhiculerait l'idée de pêcher ou chasser de manière raisonnée et qui parlerait de préserver l'équilibre des écosystèmes marins et terrestres. Des auteurs et conteurs innus ont été contactés afin de transmettre aux générations futures des histoires abordant les thèmes de la protection de l'environnement et d'espèces en péril, notamment la tortue Luth, le béluga, la baleine bleue, le carcajou, le caribou forestier, le garrot d'Islande et l'arlequin plongeur. Ces contes devront être écrits, illustrés, traduits et imprimés d'ici la fin juin 2012.

Deux illustrateurs travailleront au projet, dont un illustrateur innu de l'institut Tshakapesh. Annexées à ces contes, des fiches-conseils récapitulatives favorisant la protection de l'habitat des espèces en péril seront produites par la biologiste de l'AMIK.

Fiche d'information sur le caribou, illustration de Louise Dupont

Le projet a pour principal but de sensibiliser à l'écocitoyenneté les élèves des écoles primaires innues, dans leur langue maternelle et dans une perspective de protection des espèces en péril et de leurs habitats. Plus spécifiquement, il permet de promouvoir la langue innue chez les jeunes, d'encourager le transfert intergénérationnel des connaissances traditionnelles autochtones sur la protection de l'environnement, de conscientiser les jeunes quant à l'impact environnemental de leurs gestes quotidiens et de les inciter à s'impliquer dans la protection de leur environnement. L'AMIK souhaite effectuer ce projet dans le respect de la culture des communautés, dans le but de valoriser le savoir autochtone en sciences et de souligner le savoir traditionnel innu vis-à-vis de la protection et de la gestion des espèces.

Financement: Patrimoine canadien, AMIK
Contributions en services: AMIK, Institut Tshakapesh
Chargées de projet: Soazig Le Breton et Claire Pédrot
Illustrateurs: Roger « Kupaniesh » Dominique et Louise Dupont
Traductrices: Philomène Jourdain, Charlotte Bellefleur, Judith Mestokosho, Hélène St-Onge et Doris Vollant
Échéancier: Janvier à août 2012

Histoire de Papakassi, illustration de Roger "Kupaniesh" Dominique

SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (suite)

PROJETS ENVIRONNEMENTAUX EN DÉVELOPPEMENT

Afin d'établir les priorités et de planifier le développement des activités de conservation et de recherche pour 2012-13, l'équipe du secteur environnent a tenu une série de rencontres et élaboré un questionnaire à l'intention des membres de l'AMIK.

Le questionnaire visait à identifier les espèces, les habitats et les enjeux prioritaires pour orientations les futures actions de l'AMIK, dans le domaine de la conservation et de la sensibilisation. Le questionnaire leur a été soumis par courriel et un suivi téléphonique a été réalisé, afin de s'assurer que tous les membres puissent fournir leur avis.

Les résultats les plus probants du questionnaire sont cités ci-dessous:

- Au chapitre des espèces considérées comme culturellement et économiquement importantes, les espèces identifiées sont le saumon atlantique (*Salmo salar*) et le crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*);
- Les 5 espèces considérées comme prioritaires sont, en ordre décroissant: le saumon atlantique, le crabe des neiges, le homard d'Amérique, les truites (mouchetée et arc-en-ciel) et le pétoncle. Il faut noter que le saumon a été unanimement désigné par les coordonnateurs comme étant l'espèce prioritaire.
- Les problématiques environnementales qui préoccupent les communautés sont la pollution et la surpêche.

L'équipe a également cherché à savoir quels projets en environnement les communautés voudraient développer. À cette question, 4 grandes catégories de réponses se sont dégagées: la mise en place de suivis (espèces et habitats), la recherche et le développement, la réflexion quant à un code de pêche et les avenues possibles pour modifier les comportements à l'égard de l'environnement.

Ces commentaires et recommandations ont servi de guide et d'inspiration à l'équipe de l'AMIK pour l'élaboration des projets scientifiques et environnementaux mentionnés ci-contre. Par ailleurs, il faut mentionner l'intérêt porté à l'aquaculture par toutes les communautés, tel que démontré par les nombreuses demandes d'information reçues à ce sujet.

Conservation du saumon atlantique dans les communautés innues de la Côte-Nord par la valorisation des connaissances traditionnelles (CTA)

Saumon atlantique
© Atlantic Salmon Federation

L'objectif principal du projet est de promouvoir la conservation du saumon atlantique dans sept communautés innues de la Côte-Nord, par la valorisation des connaissances traditionnelles autochtones. Trois publics cibles au sein des communautés ont ainsi été identifiés, auxquels correspondent les trois volets du projet.

Le premier volet concerne les intervenants de la gestion et de la pêche au saumon. Les actions en lien avec ce public visent la réalisation d'un portrait-diagnostic de la gestion et de la pêche au saumon dans les communautés, l'identification et la diffusion de pratiques modèles, l'émission de recommandations pour améliorer les mesures de gestion et l'engagement des intervenants pour la mise en œuvre de mesures de conservation à moyen terme. Les moyens utilisés seront principalement des entrevues, des rencontres de gestion, la diffusion du rapport portrait-diagnostic, l'évaluation des besoins en soutien en lien avec les mesures de conservation et la signature de déclarations d'intérêt.

Le second volet concerne les adultes des communautés. Les moyens utilisés pour conscientiser les adultes comprendront la collecte de connaissances traditionnelles autochtones auprès des aînés des communautés, la réalisation d'un documentaire sur les méthodes traditionnelles modèles de gestion et de pêche au saumon, le lancement public et la diffusion du documentaire dans les communautés, ainsi que l'élaboration et la diffusion d'un dépliant d'information sur le saumon. Les documents d'information seront bilingues innu-français, et feront l'objet de campagnes de publicité dans les communautés (radio, journaux, etc.).

Jeunes et aînés innus © ITUM

Le troisième et dernier volet concerne les étudiants des écoles primaires et secondaires innues. Au primaire, les activités ciblent les classes de 5ème et 6ème année, et comprennent la tenue de deux ateliers en classe, l'installation d'un aquarium et l'incubation d'œufs de saumon, ainsi qu'une sortie pour relâcher les alevins en rivière au printemps. Les ateliers aborderont l'écologie du saumon, son habitat, les menaces à sa survie et les gestes à poser pour s'impliquer dans sa conservation. Au secondaire, les activités ciblent tous les niveaux, et consistent en la tenue d'un atelier de partage intergénérationnel sur le saumon. En présence d'un à trois aînés, dans un espace convivial aménagé pour faciliter le partage, les jeunes seront invités en petits groupes à échanger avec l'aîné sur l'importance traditionnelle de l'espèce pour les Innus, sur son habitat, sa gestion, les méthodes de pêche, ainsi que sur la relation entre les Innus et le territoire.

SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (suite)

Financement confirmé: Forum jeunesse Côte-Nord, Fondation pour la conservation du saumon atlantique, Fédération québécoise du saumon atlantique, Mountain Equipment Co-op, Fondation de la faune du Québec
Financement sollicité: Fonds autochtone pour les espèces en péril
Contributions en services: AMIK, conseils de bande des communautés, écoles primaires et secondaires innues, Musée régional de la Côte-Nord, Musée Shaputuan, MRNF
Chargées de projet: Catherine Béland et Claire Pédrot
Échéancier: Juillet 2012 à décembre 2013

Campagne de sensibilisation et d'implication à la sauvegarde des habitats fauniques et floristiques du territoire traditionnel innu

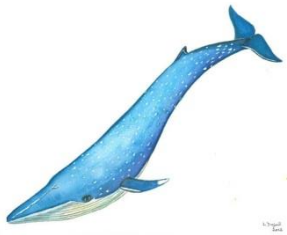
Fiche d'information sur le rorqual bleu, illustration de Louise Dupont

Le but de ce projet est de prévenir la dégradation des habitats fauniques et floristiques utilisés par les Innus lors de leurs activités, par la sensibilisation et l'implication des jeunes. L'atteinte de cet objectif de protection des habitats passe par la mise en œuvre de trois types d'actions, soit de sensibilisation, d'implication et de responsabilisation. Il est à noter que ces actions seront réalisées à la fois par et pour les communautés visées.

Le volet sensibilisation vise à faire prendre conscience aux élèves et à leur entourage des impacts négatifs de certains comportements sur les habitats, et à les amener à entrevoir des comportements alternatifs. Les outils développés pour réaliser ce volet forment une trousse de sensibilisation qui sera remise aux enseignants, suite à sa présentation lors d'ateliers dans les classes. Parmi les outils développés, mentionnons une présentation Power Point, des fiches sur les comportements à adopter, des vidéoclips bilingues innu-français ainsi que des jeux interactifs.

Par ailleurs, dans but de s'assurer que la sensibilisation touche également l'entourage des élèves, ces derniers auront diverses missions à accomplir à la maison, notamment un questionnaire sur les comportements, à remplir en famille. La sensibilisation des communautés passera aussi par l'installation d'un panneau de sensibilisation par communauté, ainsi que par la diffusion de capsules radiophoniques.

Le second volet du projet vise l'implication directe des jeunes et de leur entourage dans la protection des habitats. Afin d'affirmer leur engagement, les élèves auront à réaliser un projet en classe, visant à modifier un comportement qui menace les habitats. Suite à la réalisation de ce projet, ils recevront un diplôme de gardien du territoire, et auront à signer une lettre d'engagement pour l'avenir.

Par la suite, les élèves et l'ensemble de leur communauté seront appelés à concrétiser à nouveau leur implication par leur participation à un nettoyage sur le terrain. Le nettoyage visera à éliminer les déchets d'un tronçon de plage, de sentier ou de berge formant un habitat important sur le territoire de la communauté. Cette activité de terrain permettra aux élèves et à leur communauté de prendre conscience des impacts négatifs de certains comportements sur les habitats du territoire traditionnel.

Le troisième et dernier volet du projet consiste en la responsabilisation des communautés en regard de la préservation des habitats. Par la signature d'ententes de partenariat avec les écoles et les conseils de bande, l'AMIK s'assurera de la durabilité du projet, puisque les actions de sensibilisation et d'implication seront prises en main par la communauté. Afin de faciliter le transfert de connaissances, l'AMIK offrira aux partenaires une formation sur la trousse de sensibilisation, ainsi qu'une période d'accompagnement pour la mise en œuvre d'une nouvelle action de nettoyage.

Financement confirmé: Fondation de la faune du Québec
Financement sollicité: Mountain Equipment Co-op, Programme Écoaction
Contributions en services: AMIK, conseils de bande des communautés, écoles primaires innues, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières
Chargées de projet: Catherine Béland et Claire Pédrot
Échéancier: Aout 2012 à novembre 2013

Caractérisation de la baie des Sept Îles

Un projet de caractérisation de la baie des Sept Îles a commencé à prendre forme cette année. Le projet consiste à caractériser la biodiversité et la qualité des habitats présents dans la baie, par le biais de divers échantillonnages, notamment ichtyologiques, végétaux, physico-chimiques, toxicologiques et pédologiques. L'objectif est d'obtenir un portrait de l'état actuel du milieu, dans le but de mieux évaluer l'impact de l'urbanisation et de l'industrialisation accélérée ayant cours autour de la baie. Le portrait pourra ainsi nourrir la réflexion dans le cadre de la planification du développement dans le territoire d'étude.

En plus de travailler à développer la méthodologie du projet, plusieurs partenaires potentiels ont été identifiés et rencontrés, dont le Cégep de Sept-Îles et le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe. Par ailleurs, un bilan des sources de financement disponibles et des partenaires financiers potentiels a également été dressé. Or, vu la complexité du dossier, le développement du projet se poursuivra en 2012-13.

IMPLICATIONS, PARTICIPATIONS ET FORMATIONS

Soutien au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe pour son projet « Programme communautaire de surveillance aquatique »

Jeunes travaillant à l'identification des poissons © Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Le Programme communautaire de surveillance aquatique (PCSA) est un projet qui a pour but de faire découvrir aux jeunes de la Moyenne-Côte-Nord l'écologie des baies et estuaires de la région, tout en créant une base de données scientifiques qui, au fil du temps, nous indiquera l'état de santé des habitats. Le Comité ZIP a donc sélectionné 6 sites à échantillonner entre Port-Cartier et Natashquan. Accompagnée des groupes scouts et rangers juniors en saison estivale et des élèves des écoles secondaires de la Moyenne-Côte-Nord, l'équipe du Comité ZIP a fait des prélèvements une fois par mois, entre mai et septembre de chaque année. Les données récoltées concernent la biodiversité ichtyologique, la végétation, le type de substrat présent ainsi que la physico-chimie de l'eau.

SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (suite)

L'équipe de l'AMIK a offert son soutien lors des activités d'échantillonnage à l'embouchure des rivières Moisie et Sheldrake, au mois d'août 2011. Ce soutien a permis encore une fois de démontrer l'expertise de l'AMIK dans ce type d'activités de terrain, en plus de renforcer les liens avec un partenaire très important au plan régional.

Soutien à Merinov dans la mise sur pied d'une chaire de recherche sur les macroalgues marines

Merinov, le Centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec, offre des services d'innovation à l'ensemble du secteur. Ses activités visent à générer de nouvelles connaissances et technologies, destinées au développement de l'industrie des pêches, de l'aquaculture et de la transformation des produits aquatiques. Merinov regroupe un nombre important d'experts du secteur. Ceux-ci oeuvrent en collaboration avec l'industrie et divers organismes du Québec et de l'étranger.

À l'automne 2011, Merinov a déposé sa candidature pour obtenir une chaire de recherche du CRSNG sur les macroalgues marines. Suite à une rencontre stratégique avec des représentants du Centre, l'AMIK a choisi d'appuyer Merinov dans sa démarche, qui permettra de faciliter la mise en œuvre de nouveaux projets de recherche et développement sur la Côte-Nord.

Participation au comité de suivi de la Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) de la baie des Sept Îles

Depuis 2007, l'archipel des Sept Îles, la baie du même nom et la plaine Checkley forment la Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) de la baie des Sept Îles. Ce territoire, d'une superficie de 242 km^2, abrite une faune ailée d'une incroyable diversité. Chaque année, plus de 10 000 oiseaux appartenant à près de 250 espèces visitent la ZICO. Parmi ces visiteurs, plusieurs sont rares ou remarquables: garrot d'Islande, faucon pèlerin, petit pingouin, pygargue à tête blanche, bécasseau maubèche…

Cette désignation place le territoire au nombre des 10 000 sites, répartis en 178 pays, jugés essentiels pour la conservation des oiseaux dans le monde. Le programme ZICO, une initiative de l'organisme BirdLife International relayée ici par Nature Québec, permet d'identifier et de caractériser ces sites essentiels. À l'échelle de la province, plus de 100 sites ont été désignés à ce jour, les plus proches étant situés à Baie-Comeau et à Longue-Pointe-de-Mingan.

Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe est chargé de coordonner la mise en œuvre du plan de conservation de la ZICO, en collaboration avec divers intervenants locaux, notamment l'AMIK, le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN), la CPESI, la Corporation touristique de Sept-Îles, le MPO, le MRNF et la MRC de Sept-Rivières. La coordination se fait par le biais d'un comité de suivi, qui tient environ 4 rencontres par année.

SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (suite)

Réseau des observateurs du capelan

L'AMIK fait partie du réseau des observateurs du capelan coordonné par le MPO. Le Réseau des observateurs du capelan (ROC) a été mis en place dans le but de mieux connaître les plages et les autres sites de fraie du capelan de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent afin de favoriser la reproduction de l'espèce. Combien y a-t-il de sites de fraie? Lesquels sont utilisés chaque année ou seulement occasionnellement? Y a-t-il des changements dans les habitudes de fraie du capelan? Qu'est-ce qui influence l'utilisation d'une plage plutôt qu'une autre? Le ROC contribue à répondre directement à ces questions par l'acquisition de données échelonnées sur plusieurs années.

La connaissance des sites de fraie permet également d'éviter que ces habitats soient perturbés par des activités humaines (comme des travaux en rive) pendant la période critique de reproduction du poisson. Il est bon de savoir que les activités de pêche récréative et commerciale au Québec ne sont pas considérées comme une menace pour le capelan, car les quantités récoltées sont faibles au regard de l'abondance de l'espèce.

Journée mondiale des océans

L'équipe de l'AMIK a organisé des activités pour souligner la Journée mondiale des océans, en collaboration avec le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe. Soazig Le Breton a donné une conférence-débat sur le St-Laurent devant une quarantaine de personnes, suivie d'une dégustation de fruits de mer, fournis gracieusement par un commanditaire.

Rencontre avec des représentants de la Nation Anishnabe

Deux représentants de la Nation Anishnabe sont venus rencontrer l'équipe de l'AMIK, notamment pour discuter des opportunités et des défis communs dans le développement et la mise en œuvre de projets de recherche et de conservation en environnement. De précieuses informations ont été échangées, notamment au sujet des possibilités de financement pour les organismes autochtones, de la gestion des ressources naturelles dans les communautés autochtones ainsi que des possibilités de partenariats entre les communautés.

SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (suite)

Programme de stage de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

Encore cette année, l'AMIK a accueilli avec plaisir une stagiaire française, la biologiste Claire Pédrot. Originaire de la région parisienne, Claire comptait déjà plusieurs expériences de recherche et de sensibilisation en lien avec le milieu marin. Parmi ses mandats à l'AMIK, il faut mentionner la responsabilité de la mise en œuvre du Défi Écoentreprise de l'Écopatrouille, l'inscription de l'AMIK au niveau 2 – Mise en œuvre du programme ICI on recycle!, ainsi que la participation à trois des projets de recherche et de conservation de l'organisme, soit au suivi des zosteraies, à l'évaluation de la biomasse en buccin et à l'évaluation de la biomasse algale. Elle a également participé à la réflexion et à l'élaboration des projets à venir pour 2012-2013.

Son travail ayant été d'une qualité exemplaire, Claire s'est vu offrir un contrat à titre de chargée de projet à partir de février 2012. Son premier projet est d'évaluer la récolte d'oiseaux migrateurs par les communautés innues de la Côte-Nord, un projet financé par le Service canadien de la faune. Elle travaille également à créer des liens entre les communautés innues et les organismes environnementaux de sa région, en France.

Par ailleurs, les démarches en vue d'accueillir une nouvelle stagiaire à l'été 2012 ont commencé en février 2012, avec la publication d'une offre de stage sur le site web de l'OFQJ.

Participation de l'AMIK au Défi Écoentreprise de la MRC de Sept-Rivières

Le Défi Écoentreprise vise à améliorer les pratiques environnementales des organisations et à favoriser la responsabilisation de celles-ci. Le défi touche les gestes que l'entreprise et les employés font au quotidien. Il vise à améliorer ces habitudes et donc, à développer l'écocitoyenneté au travail. Lors de cette première édition, six organisations ont participé au défi, dont l'AMIK.

Les écopatrouilleurs ont d'abord réalisé un bilan environnemental de l'AMIK, sur les thèmes suivants: approvisionnement, matières résiduelles, eau potable, efficacité énergétique, transport, mobilisation et formation, soutien communautaire. Par la suite, l'AMIK a dû cibler trois défis à relever durant les quatre semaines du projet, soit:

- Diminution des gaz à effet de serre: favoriser le covoiturage, inclure dans les demandes de subvention les frais liés à la compensation des gaz à effet de serre lors des déplacements routiers.
- Amélioration de l'espace cuisine de l'AMIK: éliminer les contenants jetables, favoriser les achats dans des contenants recyclables et/ou grand format, utiliser l'eau potable de Sept-Îles et collecter les matières organiques pour les composter.
- Utilisation plus judicieuse du papier: sensibilisation des employés aux méthodes utilisées pour économiser le papier.

SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (suite)

Le personnel et les membres de l'AMIK ont ainsi pu bénéficier de plusieurs formations et de capsules informatives sur divers sujets, tels que la gestion des matières résiduelles, la marche au ralenti des véhicules et l'économie de papier en lien avec nos défis. Les infrastructures de gestion des matières résiduelles, des affichettes et un plan de compensation des gaz à effet de serre ont aussi été mis en place. Enfin, un plan d'action environnemental a été rédigé par Claire Pédrot, en concertation avec le personnel et les membres de l'AMIK. Pour terminer le projet, les écopatrouilleurs ont réalisé une évaluation finale de l'amélioration des pratiques de l'AMIK et tenu une conférence de presse. Le plan d'action sera graduellement mis en place au cours de 2011-2012, et cherche à atteindre cinq objectifs:

- Améliorer la performance écoénergétique;
- Obtenir la certification ICI On recycle! niveau 2 – mise en œuvre;
- Encourager nos partenaires à poser des gestes écoresponsables;
- Prendre soin de notre environnement et de notre milieu de travail;
- Diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

Participation de l'AMIK au programme ICI on recycle! de RECYC-QUÈBEC

L'AMIK a encore cette année amélioré sa performance environnementale et confirmé son engagement envers la protection de l'environnement en s'inscrivant au niveau 2 – Mise en œuvre du programme ICI ON RECYCLE! de RECYC-QUÉBEC. L'objectif du niveau 2 concerne 3 volets au sein desquels un minimum d'actions doit être mises en place pour obtenir ce niveau: information et sensibilisation, recyclage et valorisation, réduction et réemploi. Claire Pédrot a été chargée d'effectuer les activités de mise en œuvre, notamment en améliorant les infrastructures de gestion des matières résiduelles dans les locaux de l'AMIK et en faisant parvenir des capsules environnementales par courriel au personnel et aux membres de l'AMIK. Par ailleurs, l'AMIK a adopté des principes d'achats responsables, touchant notamment le matériel de bureau et les produits d'entretien ménager. La validation officielle de l'obtention du niveau 2 sera effective au courant de l'année 2012.

Participation à l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le Saint-Laurent

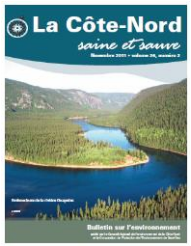

Catherine Béland, chargée de projet à l'AMIK, a participé à une journée de partage d'informations tenue à Havre-St-Pierre dans le cadre de l'ÉES-2. L'invitation était lancée par la firme GÉNIVAR, qui mène l'ÉES au nom du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Au cours de la journée, les participants ont été invités à s'exprimer sur les différents volets de l'ÉES, ainsi que sur le processus d'évaluation dans son ensemble. Par la suite, un bilan a été envoyé par courriel aux administrateurs de l'AMIK, qui ont été invités à se prononcer sur les enjeux soulevés par l'ÉES. Une rencontre a également été tenue avec le directeur général.

Les commentaires reçus lors de cette consultation ont été utilisés pour compléter le formulaire électronique de la consultation. Enfin, un article sur le sujet a été rédigé et publié dans le bulletin du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord, « La Côte-Nord saine et sauve ».

SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (suite)

Participation au premier Forum sur la gestion intégrée du Saint-Laurent

Le premier forum sur la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL), tenu le 27 mars 2011 à Québec, s'est inscrit dans la foulée du Plan d'action Saint-Laurent. Organisé par Environnement Canada, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et Pêches et Océans Canada, et soutenu par Stratégies Saint-Laurent, ce premier forum avait pour objectif de rassembler des acteurs et des organisations agissant comme « têtes de réseau » et susceptibles d'être impliqués dans la mise en œuvre de la GISL, une des principales composantes du Plan d'action Saint-Laurent.

Lors de ce forum, les participants ont eu l'occasion d'assister à plusieurs activités en lien avec la mise en œuvre de la GISL. Leur expertise a été mise à contribution lors d'ateliers portant sur la concertation et la priorisation des enjeux pour les futurs forums. Il est à noter que cet événement sera tenu annuellement.

Participation à une rencontre sur le thème « La prise en compte du savoir traditionnel autochtone (STA) dans la mise en œuvre de la Loi sur les espèces en péril »

Le MPO a organisé les 7 et 8 février 2011, à Montréal, un atelier ayant pour thème la prise en compte du savoir traditionnel autochtone (STA) dans la mise en œuvre de la Loi sur les espèces en péril (LEP). Cet atelier faisait suite à une initiative datant de 2008, qui visait l'élaboration d'un document d'orientation pratique à l'intention du personnel du MPO responsable de la LEP, pour faciliter la prise en compte du STA dans l'application de la Loi. L'atelier avait donc pour but de poursuivre la préparation de ce document, en misant sur la participation des peuples autochtones et du personnel du MPO partout au pays et en tenant compte des points de vue qu'ils expriment.

La LEP reconnaît que les Autochtones du Canada jouent un rôle essentiel dans la conservation des espèces sauvages et qu'ils devraient participer tout au long du processus défini par la LEP. Afin de veiller à ce que le STA soit effectivement pris en compte, en tout respect, dans les décisions relatives aux espèces en péril au Canada, l'atelier avait pour but de favoriser l'échange, le partage de connaissances et d'expériences vécues. L'atelier avait pour objectifs spécifiques de:

- Discuter de l'ébauche du document d'orientation;
- Discuter de la façon dont le STA pourrait être mieux pris en compte dans les stratégies de rétablissement, ainsi que dans les plans d'action et de gestion connexes. Les orientations préliminaires visant ces processus seront préparées au cours de l'été 2012, en se fondant en partie sur les discussions de l'atelier.

Suite à la rencontre, un compte-rendu a été fourni aux participants.

SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (suite)

Formation d'ambassadrice du St-Laurent de la Fondation David Suzuki et conférences lors de la Journée de l'environnement tenue par la compagnie minière IOC

Soazig Le Breton et Jean-Patrick Toussaint
© Fondation David Suzuki

La Fondation David Suzuki au Québec a lancé un programme d'ambassadeurs bénévoles dont l'objectif principal est de créer un réseau de personnes qui souhaitent devenir des acteurs de changement. Les mandats des ambassadeurs touchent principalement à la sensibilisation de la communauté aux enjeux environnementaux ainsi que l'incitation à poser des gestes concrets pour s'impliquer dans la protection de l'environnement. Suite à la formation, les ambassadeurs s'engagent à donner une conférence présentant les différents écosystèmes et enjeux du Saint-Laurent.

Soazig Le Breton a assisté à une de ces formations, dans le cadre de la campagne « Le Saint-Laurent, notre fleuve vivant ». Elle a par la suite été invitée à donner cette conférence à l'occasion du Festival de l'environnement de la Côte-Nord, tenu à Sept-Îles en mai 2011. Elle a aussi donné deux conférences lors de la Journée de l'environnement tenue par la Compagnie minière IOC. En plus de faire connaître à la population la biodiversité et la richesse des écosystème du Saint-Laurent, ces conférences ont permis de faire découvrir l'AMIK, sa mission et ses activités à 215 personnes. Des liens ont également été tissés avec le département de l'environnement de la compagnie, en vue de futurs partenariats dans le cadre de projets de conservation et de recherche.

Formation sur les résidus domestiques dangereux (RDD)

Afin d'outiller les employés et bénévoles, la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles, en collaboration avec Emploi-Québec, organisait le 21 octobre dernier une formation spécialisée sur les résidus domestiques dangereux. La formation abordait les sujets suivants: bref aperçu de la législation; reconnaître et comprendre les pictogrammes de Santé Canada, du transport et du SIMDUT; compatibilité entre les produits; opérations à effectuer lors de la collecte; mesures de sécurité lors de la manipulation, de l'entreposage et du transport.

Formation sur le marketing social

Afin d'outiller les différents intervenants du milieu, la CPESI, en collaboration avec Emploi-Québec, organisait en décembre 2011 une formation en marketing social, dans le but d'aider les personnes ayant un lien avec la conservation et la protection de l'environnement à impliquer les publics cibles dans leurs actions. Les sujets suivants étaient abordés:
Module 1 – Qu'est-ce que le marketing social?
Module 2 – Choisir les comportements à promouvoir
Module 3 – Identifier les obstacles des clientèles-cibles
Module 4 – Développer des stratégies gagnantes

Plus précisément, à la fin de l'atelier, les participants étaient en mesure d'appliquer les principes du marketing social à la protection de l'environnement, d'utiliser des méthodes appropriées pour connaître leurs publics cibles et les motivations derrière leurs actions, d'utiliser des méthodes appropriées pour identifier et surmonter les obstacles de leurs publics cibles et d'utiliser des méthodes de changement de comportement efficaces.

FORMATION DU PERSONNEL DE PÊCHE AUTOCHTONE

PRIORITÉS ET PLANIFICATION DE LA FORMATION

Omer St-Onge © AMIK

Encore cette année, l'AMIK s'est impliquée dans la gestion de la formation dispensée au personnel de pêche autochtone. Monsieur Omer St-Onge, capitaine de pêche pour l'AMIK, est responsable de la gestion de la formation. Il assure le lien avec les communautés membres ainsi qu'avec le Centre de formation professionnelle et générale A.-W.-Gagné. Le Centre dispense les différents cours du programme de formation, dans ses locaux situés à Sept-Îles. Dans la mesure du possible, les enseignants choisis pour dispenser la formation sont issus des communautés innues.

Les priorités de formation sont discutées chaque année avec les coordonnateurs des pêches des communautés membres, soit lors de l'assemblée générale annuelle ou par le biais d'échanges courriels et téléphoniques. Ces priorités sont reflétées dans le plan triennal de formation qui a été élaboré en collaboration avec le Centre. L'AMIK demeure également à l'affût des opportunités de formation continue pour le personnel de pêche.

Par ailleurs, il faut mentionner que le choix du Centre comme partenaire pour la réalisation de la formation est issu d'un processus de sélection rigoureux, auquel se sont soumis deux centres de formation, soit A.-W.-Gagné et l'École nationale des pêches de Grande-Rivière. Le critère déterminant dans le choix du formateur a été le coût de la formation, celui d'A.-W.-Gagné étant de plus de 25 % inférieur. Cela s'explique principalement par la différence de coûts au chapitre des frais de déplacements des enseignants.

BILAN DES ACTIVITÉS DE FORMATION

Objectifs et description de la formation

L'objectif général de la formation du personnel de pêche autochtone est d'offrir un perfectionnement aux pêcheurs et aux aide-pêcheurs innus afin qu'ils acquièrent des connaissances théoriques et pratiques dans plusieurs domaines reliés à la pêche. En tout, 11 cours sont disponibles, soit:

- Travaux d'atelier (soudure et travail du métal);
- Ramendage (création et entretien des engins de pêche);
- Mécanique marine (réparation et entretien du moteur);
- Système hydraulique du bateau (connaissances et entretien de base);
- Secourisme élémentaire en mer (premiers soins à bord);
- FUM-A1 (survie et sauvetage en mer);
- CRO-CM (opérations radio de base);
- Manutention et conservation du poisson à bord;
- Travaux sur le pont (entretien et sécurité);
- Gestion des pêches (lois, objectifs, méthodes et éthique);
- Entretien de la structure des bateaux de pêche.

En plus de ces cours, il est possible pour les candidats de poursuivre une formation de capitaine de classe IV.

FORMATION DU PERSONNEL DE PÊCHE AUTOCHTONE (suite)

Résultats et statistiques

L'année 2011-12 a été fructueuse au plan de la formation. En tout, 45 personnes ont participé à au moins une formation, et il est à noter que toutes les communautés ont été représentées au sein des groupes. Le diagramme ci-dessous présente la répartition du nombre de personnes ayant reçu une formation, par communauté membre.

Répartition du nombre de personnes ayant reçu une formation, présentée par communauté membre

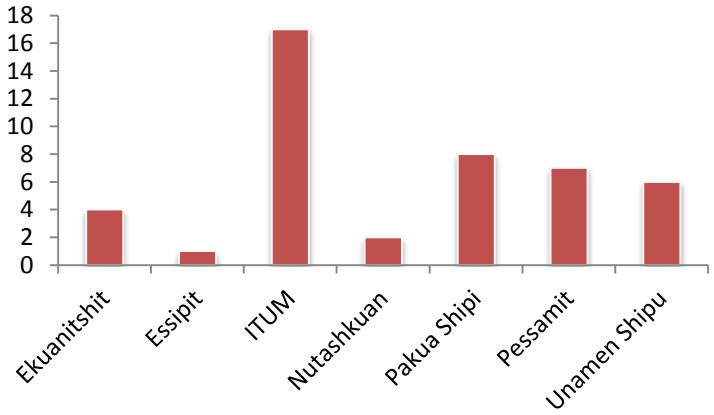

Six cours différents ont été donnés en 2011-12, certains à plus d'une reprise. Le tableau ci-joint présente un bilan des formations données, exposant notamment le nombre de participants et le nombre d'heures de formation dispensé par cours.

Statistiques de la formation offerte en 2011-12

Nom de la formation Nom de l'enseignant	Dates	Nombre de participants	Nombre d'heures de formation
FUM-A1 Dave Cotton	5-7/12/2011	9	20 h
FUM-A1 Dave Cotton	7-9/12/2011	8	20 h
Mécanique marine André Lapointe	17-21/10/2011	4	40 h
Mécanique marine André Lapointe	24-28/10/2011	4	40 h
Mécanique marine André Lapointe	31/10-4/11/2011	3	40 h
Ramendage Antoine-Tibass St-Onge	7/11-2/12/2011	16	120 h
Santé et sécurité au travail Étienne Lapierre	26-29/01/2012	6	30 h
Secourisme élémentaire en mer Guylaine Racine	14-15/03/2012	9	16 h
Travaux d'atelier Dan Stever	31/10-2/12/2011	11	120 h

Le tableau de formation du personnel de pêche autochtone a été transmis par courriel aux coordonnateurs des pêches des communautés.

ANNEXE I REVUE DE PRESSE

SUJET	MÉDIA	TYPE DE PRESSE	DATE
Début de la pêche au crabe	TVCogéco	Entrevue	4 avril 2011
Formation d'ambassadrice de la Fondation David Suzuki	Radio-Canada (CBSI-CN)	Entrevues	27 avril 2011 30 avril 2011 2 mai 2011
Participation de l'AMIK au Défi Écoentreprise de la MRC de Sept-Rivières	Divers médias régionaux	Conférence de presse	21 juillet 2011
Keshken	Journal Le Nord-Est	Article	24 août 2011
Côte-Nord: une certification pour les produits de pêche des Innus	Radio Canada	Article	25 août 2011
Rencontre avec le ministre Pierre Corbeil (MAPAQ)	Journal Le Nord-Est	Article	31 août 2011
Rencontre avec le ministre Pierre Corbeil (MAPAQ)	Journal Le Nord-Côtier	Article	31 août 2011
Participation au Défi Écoentreprise de la MRC de Sept-Rivières	Divers régionaux	Conférence de presse	8 septembre 2011
Projet d'évaluation de la biomasse en buccin au nord-ouest de l'île d'Anticosti	Journal le Nord-Côtier	Article	16 octobre 2011

SUJET	MÉDIA	TYPE DE PRESSE	DATE
Projet d'évaluation de la biomasse algale sur la côte nord du Saint-Laurent entre Tadoussac et Havre-St-Pierre	Radio-Canada (CBSI-CN) CKCN Journal Le Nord-Est Journal Le Nord-Côtier	Entrevues Articles	14 septembre 2011
Participation de l'AMIK à l'évaluation environnementale stratégique sur les hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent	Bulletin du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord « La Côte-Nord saine et sauve »	Article	Novembre 2011
Recherche et développement à l'AMIK	Bulletin de la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador « Nikan »	Articles	Octobre 2011 (Volume 10, numéro 4)

ANNEXE II BILAN DES PARTICIPATIONS ET REPRÉSENTATIONS

SUJET	EMPLOYÉ	ORGANISATION	DATES
Rencontre avec la société de développement économique de la Normandie: présentation de la certification Keshken, travail sur une entente de collaboration	Léo St-Onge	France (Normandie)	1-6 mai 2011
Présentation de l'AMIK et de ses projets auprès de l'Assemblée des premières nations (APN) dans le cadre de l'assemblée des chefs pour obtenir une résolution mandatant l'AMIK pour aller vers la certification Keshken	Léo St-Onge	Ottawa	Mai 2011
Conférence sur la biodiversité marine	Soazig Le Breton	Festival de l'environnement de la Côte-Nord, Sept-Îles	12 au 15 Mai 2011
Présentation et débat autour du thème « Le St-Laurent, notre fleuve vivant »	Soazig Le Breton	Journée mondiale des océans, Sept-Îles	8 juin 2011
Présentation du projet de suivi de la biodiversité des zosteraies de l'embouchure de la rivière Romaine et de la baie des Sept Îles	Soazig Le Breton	Département d'environnement de l'Aluminerie Alouette, Sept-Îles	Août 2011
Deux conférences sur le thème « Le St-Laurent, notre fleuve vivant »	Soazig Le Breton	Journée Environnement de la Compagnie minière IOC, Sept-Îles	Novembre 2011
Présentation des projets de l'AMIK auprès de Développement économique Canada (DEC)	Léo St-Onge	Ottawa	3-6 octobre 2011
Présentation des activités de l'AMIK	Soazig Le Breton	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles	Janvier 2012
Présentation d'un mémoire au MPO (cf Serge Langelier)	Léo St-Onge	Halifax	14-15 février 2012

SUJET	EMPLOYÉ	ORGANISATION	DATES
Présentation de Keshken auprès des chefs autochtones de l'Association des Premières Nations du Canada	Léo St-Onge	Vancouver	21-28 février 2012
Présentation des activités de l'AMIK	Soazig Le Breton	Intervenants d'Environnement Canada, Sept-Îles	Mars 2012